

Procès-Verbal de la séance du 03 juillet 2023

Membres en exercice:

10

Le trois juillet deux mille vingt-trois, l'assemblée régulièrement convoquée le 26 juin 2023, s'est réunie sous la présidence de Philippe MASCLE

Présents : 8

Sont présents: Lionel ALHADEF, Fabien CARJUZZA, Lydie DUBARRY, Stéphanie GARCIA, Philippe MASCLE, Pascal PONTICO, Guillaume TISNE, Pierrick ZACHER

Votants: 8

Représentés:

Excuses: Danielle DE FILIPPO, Simon MENIER

Absents:

Secrétaire de séance: Stéphanie GARCIA

Après avoir accueilli les participants et constaté que le quorum était atteint, le Président de séance propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour suivant :

- Travaux voirie (route du Stade)
- Bilan intempéries (devis chemins dégradés - sollicitation aides Etat/Département)
- Bilan travaux (bardage école - réserve incendie)
- Entretien forêts communales
- Vente de bois
- Vente terrain communal
- Préparation fête locale
- Rencontre agriculteurs de la commune
- Point commissions
- Informations et questions diverses

0 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Préalablement à la mise en discussion des affaires portées à l'ordre du jour, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 09 juin 2023.

1 - DELIBERATION 2023 017 / INTEMPERIES - TRAVAUX VOIRIE - DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire rappelle au conseil les fortes pluies qui se sont abattues sur la commune du 09 au 13 juin 2023 et qui ont grandement endommagé plusieurs chemins.

Il présente au conseil les devis réalisés par l'entreprise SAS JL située à Aast (64) pour les chemins suivants et leur coût :

- chemin d'accès aux ULM : 1 400.00 € HT soit 1 680.00 € TTC
- cami dou Claret : 4 064.00 € HT soit 4 876.80 € TTC
- cami dou Bernes : 3 500.00 € HT soit 4 200.00 € TTC
- chemin d'accès au stand de tir (cami Som Augas) : 2 900.00 € HT soit 3 480.00 € TTC

Il présente au conseil le devis réalisé par l'entreprise SOGEBEA, située à Pau (64), pour le chemin du Goua Marquadé d'un montant de 13 900.00 € HT soit 16 680.00 € TTC.

L'ensemble de ces travaux s'élève à 25 764.00 € HT soit 30 916.80 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents,

- DECIDE de solliciter du Département une aide au titre du Fonds Urgent Routier Intempéries (FURI),
- DECIDE de solliciter de l'Etat une aide au titre de la dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités touchées par des événements climatiques ou géologiques
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

2 - TRAVAUX VOIRIE

Monsieur le Maire rappelle le projet de réfection de la voirie "route du Stade" depuis le croisement avec la route de Cabarré jusqu'au croisement avec le cami dou Bernès ; 4 entreprises ont été consultées mais seulement 2 ont répondu : entreprise Sogeba et entreprise Colas ; L'entreprise Sogeba située à Pau (64) est retenue pour la variante 2 pour un coût de 27 514.50 € HT soit 33 017.40 € TTC ; les travaux débuteront en septembre/octobre 2023.

3 - BILAN TRAVAUX

Monsieur le Maire fait un point financier sur les travaux réalisés fin 2022 - début 2023 à savoir le bardage de l'école et la réserve incendie enterrée au cami de Lapeyrade.

4 ENTRETIEN FORETS COMMUNALES - VENTE DE BOIS

Pascal Pontico va se renseigner auprès de professionnels afin de savoir comment les entretenir.

5 - VENTE TERRAIN COMMUNAL

Une plus grande publicité sera faite.

6 - PREPARATION FETE LOCALE

Une rencontre aura lieu avant les fêtes entre la mairie, le comité des Jeunes et si possible La Banda.

7 - RENCONTRE AGRICULTEURS DE LA COMMUNE

Cette rencontre devrait se faire en septembre.

8 - POINT COMMISSIONS

Monsieur le Maire souhaiterait que la commission animation s'occupe de rencontrer le comité des Jeunes.

9 - INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Un nouveau sondage pour l'achat de granulés aura lieu en août.

Martine DUZER quitte son poste d'enseignante à l'école de Luquet à la rentrée de septembre 2023.

Projet de trail à l'initiative de Mme Garroq et M. Yernaux : une rencontre aura lieu en juillet.

Une réunion entre les 5 maires des Enclaves aura lieu prochainement.

Monsieur le Prefet viendra dans les Enclaves en septembre.

La locataire quitte l'appartement au 07 août 2023.

La délibération prise au cours de la séance est numérotée 2023_017.

Signature du Maire :



Signature du secrétaire de séance: